

Séance du vendredi 7 mai 2021

Absents : Mr LECLAIR Julien et Mr TREBY Jean Pierre

Approbation compte de gestion lotissement « La Vallée ».

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 (Lotissement "La Vallée"), les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestions dressés par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ; le conseil municipal déclare que les comptes de gestions dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour : 21 Contre : 0

Approbation du compte administratif lotissement « La Vallée ».

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion 2020 du Receveur ; s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; et vu la délibération du 18 décembre 2020, approuvant la clôture du budget "Lotissement La Vallée" ; le conseil municipal donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Balance générale budget "Lotissement La Vallée"

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Exploitation : 50 316,32 €	Exploitation : 50 316,32 €
Investissement : 29 337,53 €	Investissement : 29 337,53 €

Le conseil municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour : 21 Contre : 0

TARIFS COMMUNAUX : Harmonisation des tarifs des concession cavurnes et cases des columbariums des cimetières de Les Forges et de Lanouée.

Mme Edwige MESSAGER, Maire adjoint, rappelle à l'assemblée que dans sa séance du 26 février 2021 le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux tant dans le cimetière de Les Forges que celui de Lanouée et, qu'il convient maintenant de se prononcer pour harmoniser les tarifs des concessions, cavurnes et cases des columbariums de ces deux cimetières.

Vu l'avis favorable de la commission "cimetières" réunie le 6 février 2021, le conseil municipal décide d'appliquer comme sur la grille annexée, les nouveaux tarifs des concessions, cavurnes et cases des columbariums des deux cimetières de Forges de Lanouée, et ce, à compter du 1er juillet 2021.

Pour : 21 Contre : 0

CIMETIERES : Travaux de clôtures au cimetière de Les Forges.

Mme Sabine GUILLEMIN, Maire adjoint, rappelle que la haie (en mauvaise état) bordant le cimetière de les Forges va être enlevée et fait part à l'assemblée que pour satisfaire aux conditions d'espace clos, des travaux de clôture s'imposent dans ce cimetière.

Suite à l'avis favorable de la commission du 26 avril 2021, le conseil municipal émet un avis favorable aux travaux de clôtures et décide de confier cette installation à l'entreprise Paysage de l'Oust pour 27 996 € TTC. Il sollicite du département une subvention dans le cadre de son Programme de Solidarité Territoriale (PST).

Pour : 20 Abstentions : 1

VOIRIE COMMUNALE : Programme 2021.

Monsieur le Maire Adjoint fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu de se prononcer afin de définir les travaux de voirie prioritaires dans le cadre du programme de l'entretien de la voirie communale « année 2021 hors agglomération » pour la commune nouvelle Forges de Lanouée, sachant que pour les Communes historiques de Lanouée et de Les forges, les caractéristiques de participation départementale en 2020 étaient les suivantes :

Forges de Lanouée :

- Montant plafond de la dépense subventionnable 90 750 € HT
- Taux de subvention..... 40%
- Montant de la subvention..... 36 500 €

Le devis estimatif pour ce type de réfections comprend le délimitation d'accotements, l'engravure le balayage de chaussé la couche d'accrochage, l'enrobés 0/10 et le calage accotement ; et fait apparaître un montant d'environ 99 000 € HT pour un minimum à entretenir pour 2 110 mètres linéaires.

Considérant l'urgence de réaliser ces travaux qui représenteront une lourde charge financière pour la Commune, le conseil municipal émet un avis favorable pour l'inscription des voies communales ci-dessus mentionnées, au programme de voirie 2021 et sollicite la subvention sus-indiquée auprès du Conseil Départemental du Morbihan.

Pour : 21 Contre : 0

PRISE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ PAR PLOËRMEL COMMUNAUTÉ : Modification des statuts de Ploërmel Communauté.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par délibération n°CC-039/2021 en date du 22 mars 2021, le conseil de Ploërmel Communauté a décidé de prendre la compétence mobilité en application des dispositions de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur la prise de compétence mobilité par Ploërmel Communauté et autorise Monsieur le Maire à conduire toutes opérations et à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Pour : 21 Contre : 0

Indemnités de gardiennage des églises communales.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales (inchangé de 2018) et est fixé en 2021 à :

- 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte ;
- 120,97 € pour gardien ne résidant pas dans la commune et visitant les églises à des périodes rapprochées.

Par conséquent, le conseil municipal décide d'allouer au curé de Josselin, la somme de 120,97 € à titre d'indemnité de gardiennage des églises Saint-Pierre-es-Liens et Notre-Dame-de-Toute-Aide et autorise Monsieur le Maire à mandater la dépense.

Pour : 21 Contre : 0

FINANCES : Décision Modificative n°1 - Réajustement de crédits.**LOTISSEMENT DU HAUT CLINCHARD**

Opérations	Recettes	Montant	Dépenses	Montant
<i>Fonctionnement</i>				
Frais accessoire sur terrain en cours			608	-300
Intérêts des emprunts			6611	300
TOTAL		0		0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable pour effectuer la décision modificative énumérée ci-dessus sur le budget "LOTISSEMENT DU HAUT CLINCHARD" Forges de Lanouée.

Pour : 21 Contre : 0